

PROJET DE RECHERCHE DOCTORAL

Modalités de gestion du risque de contrefaçon pour les PME internationalisées

Manal EL BEKKARI, doctorante en Stratégie d'entreprise

Manal.elbekkari@univ-lyon3.fr

Sous la direction de :

Mme Catherine MERCIER-SUISSA (Iaelyon-université Jean Moulin, Lyon3)

Centre de recherche Magellan, IAE

Université Jean Moulin, Lyon 3
6 Cours Albert Thomas - B.P. 8242 - 69355 Lyon Cedex
08 - France

Tél : +33 (0)4 26 31 86 06
+33 (0)6 68 80 47 55



Aujourd'hui, l'international est considéré comme une décision stratégique et un passage important dans le processus de développement des PME. Adapter son organisation à l'environnement mondial suppose –in fine- d'anticiper ainsi que de gérer un ensemble de risques, dont le risque de contrefaçon pour les PME. En France ce sont deux entreprises et une PME sur trois qui seraient victimes du risque de contrefaçon (UNIFAB, 2010 ; CGPME, 2011).

A ce jour, l'intérêt au niveau des études est encore réservé à l'examen de l'impact de ce phénomène sur des secteurs particuliers (ex. luxe) et autour de grandes entités¹. Peu de travaux concernent les PME ni le secteur des biens d'équipement industriels, alors que pourtant les produits tels que les pièces, les machines, les procédés technologiques, font l'objet de nombreuses contrefaçons à conséquences néfastes sur l'entreprise. Les stratégies de protection proposées, reposent –généralement- sur des outils formels² que les PME – par manque de ressources financières/organisationnelles- ne peuvent toujours pas les mettre en place.

Objectifs de l'étude :

Dans le cadre de notre recherche, *nous nous intéressons aux modalités de gestion du risque de contrefaçon pour les PME internationalisées*³. Nous aimerions mener une étude auprès des PME ouvertes à l'international **via différentes formes d'activités** (exportation (directe/indirecte), délocalisation et sous-traitance industrielle internationale), afin d'étudier **leur modèle de gestion de ce risque** (ex. prévention), vers une meilleure orientation des efforts et des stratégies des PME dans ce sens.

Notre objectif étant :

- D'identifier les outils⁴ et/ou techniques de couverture mobilisées par les PME dans la gestion du risque de contrefaçon ;
- D'étudier dans quel cadre(s) d'activité(s) à l'international (exportation, sous-traitance, délocalisation) ces outils sont-ils adoptés (voir plus efficace) ?
- D'émettre des propositions –adaptées aux spécificités des PME- quant à bien gérer le risque de contrefaçon et d'anticiper ses facteurs déclencheurs selon le mode d'implantation (à l'étranger) choisi.

A cet effet, plusieurs questions émergent auxquelles nous souhaitons répondre :

¹ Principalement les firmes multinationales.

² Emanant du Droit de Propriété Intellectuelle.

³ Sensibles au risque de contrefaçon : PME concernées directement ou indirectement par ce risque.

⁴ Outils formels (ex. brevets, marques), informels ou une stratégie hybride combinant les deux.

- (1) Dans le cadre d'une activité de sous-traitance, comment la PME donneuse d'ordres peut-elle se protéger contre la contrefaçon lorsque les sous-traitants portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle, en réalisant pour leur compte des produits contrefaits, et donc une marge de profit illégale.
- (2) Dans le cadre d'une activité d'exportation ou de délocalisation, comment la PME peut-elle réduire sa vulnérabilité face au risque de contrefaçon et protéger au maximum son savoir-faire (ex. face aux distributeurs, partenaires locaux) ?
- (3) Serait-il plus efficace pour la PME d'adopter –systématiquement- une démarche de couverture du risque de contrefaçon pour un mode d'entrée (exportation, implantation ou sous-traitance) et une activité plutôt que pour d'autres ?
- (4) Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque outil ? Quelles sont les stratégies de protection adéquates à favoriser et pourquoi ?

Structuration de l'intervention :

Cette étude se fera sous la forme **d'étude de cas de 12 PME**. Nous souhaitons *mener entre 2 à 3 entretiens par entreprise auprès des membres clés* concernés par le sujet : directeur général de la PME, responsable export, directeur R&D, directeur technique et/ou autres responsables opérationnels. Les *interviews (enregistrées et retranscrites) sont d'une durée de 30 à 60min* et porteront sur les thématiques d'un guide d'entretien établi afin d'organiser les échanges et d'assurer une aisance dans la collecte des données.

Nous **proposons à nos entreprises partenaires un contrat de confidentialité établi** par le service de la recherche de l'université de Lyon, si elle souhaite garder l'anonymat dans le document de thèse et/ou sur des informations –qu'elle juge- particulières. Sur leur demande, nous leur faisons parvenir des résultats de la thèse articulés sous forme **de pistes de réflexion et de préconisations managériales** autour de la gestion du risque de contrefaçon et du développement de leurs activités à l'international.